

Réunion des délégués du personnel

30 avril 2015

1. Entretiens individuels

Combien d'entretiens individuels ont été réalisés à ce jour ?

De plus, lorsqu'une personne a changé de secteur en cours d'année, ou lorsqu'un changement de RUTE est intervenu, nous demandons que les 2 responsables soient systématiquement présents à l'entretien.

Réponse : C'est très variable en fonction des services, nous ne pouvons pas vous communiquer le nombre global actuellement.

Il n'est pas prévu qu'il y ait 2 responsables pour l'entretien mais le salarié peut y faire mention dans la préparation de l'entretien.

2. Cendriers parking bus

Nous demandons la mise en place de cendriers à proximité des stationnements des bus afin d'éviter l'accumulation de mégots au sol.

Réponse : Cela n'est pas prévu, les salariés doivent faire preuve de civisme et ne pas jeter leurs mégots.

3. Filtres à climatisation.

Nous demandons le nettoyage des filtres à climatisation dans les divers services, certains n'ayant pas été changé depuis plus de 2 ans.

Réponse : Le contrat de prestation prévoit 2 campagnes d'intervention par an, la prochaine aura lieu le 4 mai.

4. Essais spécifiques

La nouvelle implantation des essais spécifiques ne nous paraît pas cohérente puisque les salariés ne disposent pas de toute la place nécessaire à la bonne exécution de leurs tâches, cela pouvant générer un risque d'accident.

De plus, cette activité nécessite une place suffisante pour stocker les moteurs, ce qui n'a pas été prévu dans cette implantation.

Enfin, nous demandons la mise en place de protections et d'une aspiration pour éviter la propagation des salissures lors de la découpe de pièces, opération qui s'effectue juste à proximité.

Réponse : Nous avons effectué récemment un rangement avec identification de stockage par zone.

Pour l'aspiration, elle est déjà existante, elle sera vérifiée par la maintenance courant mai.

5. Repos cycle nuit fixe montage

Avez-vous étudié notre demande formulée par mail le 31 mars 2015 ?

En effet, nous avons constaté que le personnel de nuit fixe au montage ayant repris les postes en 2x8 le lundi 30 mars 2015 n'a bénéficié que d'un seul repos cycle à partir de la semaine 8 jusqu'à la semaine 14 ou 15 (selon l'équipe postée).

Réponse : En effet, nous régulariserons la situation avec du repos compensateur.

6. Panneaux d'indication

Nous réitérons notre demande formulée en réunion de CHSCT ordinaire en décembre 2014 concernant la mise en place d'un panneau d'affichage en plusieurs langues vers la zone de stockage du brut au A1 pour que les chauffeurs attendent le cariste.

Cela évitera que ceux-ci errent dans les ateliers, alors qu'ils ont eu oralement pour consigne d'attendre le cariste.

Réponse : Il faudrait le faire en 16 langues différentes, ce qui est très compliqué, mais nous étudierons la possibilité de faire un affichage en quelques langues pour qu'une majorité des chauffeurs puisse comprendre.

7. Vestiaire féminin montage

Malgré votre réponse à notre question formulée en février 2015, aucun changement d'affectation aux badgeuses n'a été effectué. De ce fait, quelques salariées doivent encore se changer à l'atelier B1 et badger au bâtiment C, faute de vestiaires suffisants au montage.

Nous vous demandons d'intervenir rapidement pour éviter ce genre de désagrément qui crée une forme indéniable d'inégalité de traitement.

Réponse : Nous envisageons des travaux d'agrandissement. Si la proposition est acceptée, les travaux seront effectués durant l'été.

Nous étudierons la possibilité de changer d'affectation de badgeuse les quelques salariées concernées.

8. Déplacements professionnels

Nous demandons que le barème des frais de déplacements professionnels soit applicable avec effet rétroactif au 1^{er} mars, conformément à ce que prévoit la circulaire CNH.

Réponse : Nous sommes en train de mettre à jour la plaquette qui entrera en vigueur prochainement.

9. Chaussures de sécurité

Nous vous demandons de remédier au problème d'approvisionnement des chaussures de sécurité.

En effet, le stock au magasin est souvent à zéro pour les pointures les plus courantes de 42 à 45, ce qui génère de l'attente pour les salariés ayant fait la demande.

Le port des E.P.I est primordial dans l'établissement donc les stocks doivent toujours être suffisants par rapport à la demande immédiate des salariés.

Réponse : Nous sommes d'accord avec vous mais la demande a doublé, voire triplé pour certaines pointures. Le fournisseur a du mal à suivre cette hausse soudaine et ponctuelle.